

tances agissent merveilleusement en réparant les forces. On aura soin de varier ces sortes d'aliments, et même de les interrompre de temps à autre pour ne pas fatiguer le malade.

Nous avons déjà vu que toutes les substances qui contiennent de l'alcool irritent les tissus du rein. On ne donnera donc de l'alcool que si le malade est très déprimé, tout au moins

---

des matières albuminoïdes. Les produits terminaux de la métamorphose albumineuse eux-mêmes peuvent produire une irritation sur le rein. Parmi ceux-ci l'urée et certains sels constituent pour les reins un irritant spécifique et stimulent leurs fonctions, d'autres agissent comme phlogogènes : les poisons (phénols), les matières extractives (créatine, créatinine, acide urique, acide glycéro-phosphorique). « Ces substances irritent non seulement le rein mais aussi le muscle cardiaque et le système vasculaire, dont les lésions marchent de pair ». Ces matières nuisibles sont, par les aliments animaux, introduites dans l'organisme toutes faites, soit qu'elles préexistent dans l'aliment, soit qu'elles s'y développent sous l'influence de la préparation (bouillon, extrait de viande crue, saucisson, jambon). « Le fromage, les œufs, les poissons salés et fumés contiennent non seulement les substances précitées, mais d'autres beaucoup plus nuisibles (leucine, tyrosine) et cela souvent en fortes proportions » (Senator). Cependant parmi les poissons on peut faire des distinctions : certains n'augmenteraient pas l'albumine, d'autres auraient une action nuisible sur le rein. Le hareng, le maquereau seraient différents à ce point de vue ; l'huile et les graisses qu'ils contiennent seraient la cause de ces différences (A. Robin). Enfin il faut faire remarquer que l'ingestion exagérée d'aliments azotés en cas de lésions rénales expose aux dangers de l'accumulation de leurs produits de transformation et de l'urémie.

Il est donc nécessaire de ne pas apporter à l'organisme plus d'albumine qu'il n'en a besoin ; il faut exclure tous les aliments renfermant les produits de décomposition et les matières extractives. On peut prescrire « une diète nutritive » (Senator) qui satisfera aux besoins de l'organisme à l'aide d'une nourriture non azotée et restreindra le travail de métamorphose de l'azote.

C'est pourquoi Senator prescrit les hydrocarbures et parmi ceux-ci les végétaux, avec les restrictions que nous faisons avec l'auteur au début de cette note.

(G. C.)

n'en permettra-t-on l'usage qu'en très petite quantité. D'après certaines expériences faites sur des animaux il n'est pas nécessaire d'interdire complètement toutes les boissons alcooliques, ce serait infliger aux malades une privation inutile. Ceux qui avaient l'habitude d'en prendre régulièrement avant leur maladie se trouvent bien en continuant à en prendre de *petites quantités* (1).

Il est préférable d'ordonner du vin léger ou de la bière plutôt que des boissons concentrées, et d'éviter de les prendre à jeun. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une diète spéciale pour les malades atteints de glomérulo-néphrite ou de lésions des épithéliums à bâtonnets.

À côté du traitement *hygiénique* de l'albuminurie et de l'hématurie, il faut parler aussi du traitement *médicamenteux*. Mais les efforts qui ont été faits dans ces dix dernières années ne sont guère encourageants, et il n'existe pas un seul médicament *anti-albuminurique* auquel on puisse accorder quelque crédit. Les *astringents* sont mal supportés au bout de quelque temps, et cela est vrai surtout pour l'*acétate de plomb* qui est précisément le moyen le moins infidèle pour arrêter l'albuminurie (Rosenstein). Il va de soi que ce médicament ne doit jamais être administré pendant longtemps.

Le *tannin*, surtout lorsqu'il est administré sous forme de

---

(1) L'abstention des spiritueux doit être recommandée ; on peut conseiller cependant des eaux minérales acidulées, des limonades aux sucres de fruits. Les vins les moins nuisibles sont les vins de fruits (cidre, de groseilles), les vins légers de la Moselle (Senator). Les vins forts ne doivent être prescrits que dans les cas de faiblesse cardiaque. La bière, d'après Senator, est plus nuisible que le vin en raison probablement de la grande proportion de matières extractives qu'elle contient. Quelquefois elle n'augmente pas l'albumine là où le vin avait eu cette conséquence. Bull a vu l'alcool n'occasionner aucun dommage tangible.

(G. C.)

sels de soude ou d'albuminates (Lewin, Ribbert), est plus facilement supporté par l'estomac; mais, même dans ces cas-là, il n'exerce presque aucune influence sur l'albuminurie (Leyden, Wagner, Rosenstein, Briese, Hiller, Penzoldt, etc., etc.).

Il faut réserver ces préparations ainsi que l'*ergotine*, le *perchlorure de fer* (Bohn) et l'*acide gallique* (Rose) pour les cas accompagnés d'*hématuries graves* (1); et cependant tous ces moyens ne nous ont donné aucun résultat dans plusieurs cas où des sédiments couleur chocolat persistent dans les uri-

(1) L'acide gallique, le tannin, le seigle ergoté, la noix vomique s'adressent à la pression sanguine qu'ils augmentent; sa diminution favorisant le passage de l'albumine à travers le glomérule (Litten, Ribbert, Lécorché et Talamon). A côté de ces médicaments on peut placer l'hydrothérapie et les inhalations d'oxygène. Ces moyens doivent être associés au régime lacté exclusif, lequel doit être toujours, quand l'albumine n'a pas de tendance à disparaître, prescrit avec la dernière sévérité. On ne saurait montrer un seul jour de la défaillance malgré la longueur du traitement dans ces cas rebelles, dût-il durer 2, 3 et même 4 ans, car la guérison peut être obtenue. Mais nous devons ajouter que le traitement que nous venons d'indiquer vise des cas de néphrite chronique avec albuminurie, sans autre symptôme. Si des œdèmes surviennent, si des accidents urémiques sont à redouter, d'autres moyens, la saignée surtout, sont à la disposition du médecin. — Nous croyons nécessaire de résumer d'après le professeur Jaccoud les règles qui doivent indiquer la manière de faire de l'hydrothérapie de la façon la plus profitable au malade. On emploiera une eau tiède en pluie et en jet simultanés; cette douche durera de une à quinze secondes et on évitera de toucher la colonne vertébrale. Après la douche on fera des frictions jusqu'à rubéfaction de la peau et on ordonnera la marche au malade. On prescrira une seule douche par jour. — Si on a recours aux inhalations d'oxygène on fera absorber au malade 30 litres par jour en 4 séances au début, en 3 dans la suite. De cette façon on fait diminuer les substances protéiques et on supprime complètement l'influence de la dyscrasie albumineuse (Jaccoud). Avec ce moyen et le régime lacté on fera quelquefois diminuer l'albumine; il sera inutile alors d'en employer d'autres. (G. C.)

nes. Il est même probable que les prétendus succès, d'ailleurs peu nombreux, que l'on avait mis à l'actif de ces agents n'étaient que le résultat d'une simple coïncidence.

On avait beaucoup espéré de la *fuchsine*, mais les résultats négatifs notés par Bertet, Budde, Alibert, Riess et d'autres auteurs nous ont bientôt désabusés; cependant Cortezao a tenté tout récemment de la remettre en honneur (1).

Il ne faut pas non plus s'attendre à de bien bons résultats de la part de l'*acide benzoïque*. Tous ces médicaments fatiguent à la longue l'estomac. Nous conseillons fort de ne pas prolonger leur usage. D'ailleurs si on se rappelle combien sont variables les quantités d'albumine contenues dans les urines et combien ces variations sont fréquentes, on conçoit aisément

(1) La manière dont la fuchsine fut introduite dans la thérapeutique explique la valeur qu'on a bien voulu lui attribuer. Feltz et Ritter constatèrent sa présence dans le vin falsifié, et comme chez les personnes qui avaient absorbé pareil liquide on n'avait vu aucun trouble et que même, d'après le rapport de Bergéron et Clonet, on avait observé qu'un albuminurique d'origine cardiaque avait guéri, Feltz et Duclos l'étudièrent. Ils conclurent qu'à la dose de 8 grammes la fuchsine ne produit aucun accident, que s'il se produit des effets nuisibles ils sont imputables à l'arsenic qu'on lui a associé, que la fuchsine ne produit pas d'albumine, qu'elle est diurétique et qu'à 30 ou 80 centigrammes elle détermine une élimination considérable de phosphates. La thèse de Divet, inspirée par ces idées, démontra l'efficacité vraiment remarquable de la fuchsine sur l'albuminurie. Le professeur Dieulafoy a étudié dans 4 observations bien suivies les effets de la fuchsine et il n'a signalé aucune modification ni dans la quantité d'albumine, ni dans les mictions, ni dans les phénomènes thoraciques du mal de Bright, ni dans les troubles digestifs, ni dans l'état général. La fuchsine, d'après lui, semble plutôt exercer une action inverse de celle qu'on lui attribuait sur la sécrétion urinaire qu'elle diminue; elle cause aussi de la cystite. Aussi la plupart des auteurs l'ont-ils rejetée de leur thérapeutique et n'est-elle plus que mentionnée dans les traités des maladies des reins. (G. C.)

que l'effet des différentes substances médicamenteuses ne soit pas facile à vérifier.

Nous reviendrons sur l'*iodure de potassium* au chapitre du *Rein contracté*.

3° HYDROPSIE. — Lorsque l'hydropisie se généralise et qu'elle est accentuée, il faut la combattre énergiquement. Cependant lorsqu'elle se déclare dans le cours d'une néphrite aiguë, il vaut mieux ne pas employer immédiatement les moyens radicaux, et n'avoir recours à ces mesures que si le traitement général est resté sans effet. Nous avons vu plus d'une fois dans notre service des enfants bouffis et défigurés avoir des diurèses très abondantes après la simple ingestion d'eau vineuse, alors que des moyens *anti-hydropiques* avaient échoué.

Si l'hydropisie est *très prononcée* et si elle menace la vie du malade, il ne faut pas hésiter à l'attaquer vigoureusement. On peut agir en produisant une détente par les glandes sudoripares, par les reins, par l'intestin ou enfin en ayant recours à des moyens mécaniques; on peut donc agir par *diaphorèse* (externe et interne), par *diurèse*, en provoquant une dérivation sur l'intestin ou enfin *chirurgicalement*.

On commencera par s'adresser tantôt à la diaphorèse, tantôt à la diurèse, et si aucun de ces moyens ne réussit, on essaye des deux derniers, soit séparément, soit au contraire en les associant.

D'après nos observations personnelles, il semblerait que quelque soit l'ordre dans lequel on emploie les médicaments, l'effet est le même. Lorsqu'il n'y a aucune contre-indication, nous avons d'abord recours à la diaphorèse *externe*, à laquelle nous ajoutons souvent quelques laxatifs; mais s'il ne se produit pas une détente au bout de quelque temps, nous administrons immédiatement les *diurétiques vrais*.

Comme mesure d'hygiène, nous recommandons de *grands bains très chauds*, en ayant soin d'envelopper les malades dans une couverture à la sortie du bain, et des bains d'air chaud après lesquels le malade est enroulé dans des linges humides et très chauds; les bains d'eau amènent une transpiration abondante, et les bains d'air une transpiration modérée. Selenezki et Hess, qui ont fait tout récemment des recherches précises à ce sujet, ont noté une diminution de poids variant de 100 à 800 grammes, à la suite des bains.

On a employé aussi les bains romains et les bains de vapeur russes, mais les premiers ont le désavantage sur les seconds d'exposer la bouche et le nez, comme le reste du corps, à la haute température atmosphérique.

Liebermeister fait prendre un ou deux bains par jour de un quart d'heure à une demi-heure chacun, et à la température de 38 à 41° C. (30-33° R.); puis il enveloppe ses malades dans des couvertures de laine et les laisse ainsi une ou deux heures. Par ce moyen, les adultes transpirent près de deux livres de sueur, et les enfants près d'une livre. Ce n'est qu'exceptionnellement que les résultats sont faibles ou nuls.

Les bains chauds diminuent à peine la sécrétion urinaire; bien plus, il arrive souvent que dans les cas où l'albuminurie est prononcée la chaleur du bain, en élevant la pression sanguine (Grefberg) et en dilatant les artères périphériques (Frey), soulage le cœur, et l'urine augmente en même temps que l'urée s'élimine; cette dernière provient de la décomposition du liquide hydropique qui a été entraîné dans le courant circulatoire et de la haute température du corps.

Ainsi les bains pourraient être considérés jusqu'à un certain point comme ayant le pouvoir de prévenir l'urémie, mais malheureusement il y a bien peu de malades qui puissent les supporter. Malgré toutes les précautions qu'on peut prendre,